Dirigé par
Dominique Barthélemy et Rolf Große

Allemagne et France au cœur du Moyen Âge

Préface de Michel Zink

PASSÉS/COMPOSÉS

ALLEMAGNE ET FRANCE
AU CŒUR DU MOYEN ÂGE
843-1214

Dirigé par
Dominique Barthélemy, de l'Institut
et Rolf Große

ALLEMAGNE ET FRANCE AU CŒUR DU MOYEN ÂGE

843-1214

Préface de Michel Zink, de l'Académie française, Secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles lettres
Avant-propos de S.A.S. Mgr le duc d'Arenberg

Patrick Corbet
Charlotte Denoël
Irmgard Fees
Johannes Heil
Anne-Marie Helvétius
Jean-Louis Kupper
Stéphane Lebecq
Gerhard Lubich
Jean-Marie Moeglin
Laurent Morelle
Harald Müller
Jean-François Nieus
Anne-Orange Poilpré
Christof Rolker
Jens Schneider
Jean-René Valette
Jacques Verger, de l'Institut

Traductions de Beatrice Haller
et Philippe Thierry

PASSÉS/COMPOSÉS

Ouvrage publié avec le concours de la Fondation d'Arenberg.

ISBN : 978-2-3793-3231-9

Dépôt légal – 1re édition : 2020, novembre

© Passés composés/Humensis, 2020
170 bis, boulevard du Montparnasse, 75680 Paris cedex 14

Le code de la propriété intellectuelle n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » (article L 122-5) ; il autorise également les courtes citations effectuées pour un but d'exemple ou d'illustration. En revanche, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (article L 122-4). La loi 95-4 du 3 janvier 1994 a confié au CFC (Centre français de l'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), l'exclusivité de la gestion du droit de reprographie. Toute photocopie d'œuvres protégées, exécutée sans son accord préalable, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

SOMMAIRE

Préface 7
Michel Zink

Avant-propos 11
S.A.S. Mgr le duc d'Arenberg

Les étapes de la relation franco-allemande jusqu'en 1214 15
Rolf Große et Dominique Barthélemy

Les serments de Strasbourg, 842 37
Irmgard Fees

La *Séquence de sainte Eulalie* et le *Ludwigslied* 47
Jens Schneider

Le comte/duc « Henri le Grand », vers 830-886 57
Stéphane Lebecq

L'enluminure messine du haut Moyen Âge, fin VIIIe-milieu XIe siècle 65
Charlotte Denoël

Les deux diplômes ottoniens pour l'abbaye de Crespin,
dans le Hainaut, 931 et 973 75
Laurent Morelle

Un implacable portrait du duc Gislebert de Lotharingie 87
Jean-Louis Kupper

Gerberge, une reine « allemande » de France ? 95
Anne-Marie Helvétius

Enluminures ottoniennes : l'hommage des nations à Otton III, 998-1001 107
Anne-Orange Poilpré

Les faux-semblants d'une rencontre au sommet :
Mouzon et Yvois, 10-11 août 1023 117
Patrick Corbet

Le forestier Lidéric, ancêtre des comtes de Flandre 127
Jean-Marie Moeglin

La trêve de Dieu de la Catalogne à Cologne 137
Dominique Barthélemy et Rolf Große

L'essor du tournoi chevaleresque et l'invention des armoiries 149
Jean-François Nieus

La lettre d'Yves de Chartres à l'archevêque Hugues de Lyon,
modèle du concordat de Worms ?, 1097 159
Christof Rolker

Une menace allemande contre Reims, 1124 169
Gerhard Lubich

Allemands et « Lorrains » aux écoles de France 177
Jacques Verger

Persécution ou protection des juifs, en France et en Allemagne 187
Johannes Heil

Jean de Salisbury et le schisme Alexandrin, 1160 197
Harald Müller

La métamorphose allemande de Perceval 207
Jean-René Valette

Les Allemands à Bouvines, 1214 217
Dominique Barthélemy

Le chevalier de Reims et la margravine de Naumburg 227
Rolf Große et Dominique Barthélemy

Notices biographiques des auteurs 233

Index des noms de personnes et de lieux 235

AVANT-PROPOS

S.A.S. Mgr le duc d'Arenberg

Le but de la Fondation d'Arenberg (www.arenbergfoundation.eu) qui est un think thank historique européen indépendant, sans doute le premier du genre, est de réaliser trois objectifs principaux. D'abord permettre aux citoyens européens que nous sommes de réapprendre la « pensée lente, indépendante et impertinente » grâce à une meilleure connaissance de nos histoires nationales et régionales européennes. Ensuite redécouvrir l'humanisme et le concept de beauté, en particulier dans les architectures et les jardins qui ont contribué à enrichir et à diversifier notre héritage culturel. Enfin, promouvoir la véritable solidarité humaine entre les peuples d'Europe grâce à des activités concrètes pour permettre de mieux nous connaître dans le respect de nos différences et de préparer ainsi notre avenir commun.

Concrètement, nous offrons au public une multiplicité de prestations. Nous ouvrons nos archives les jeudis et vendredis sur rendez-vous. Les Archives d'Arenberg sont le plus grand fonds d'archives privées encore en mains familiales dans les anciennes XVII provinces (Belgique, Pays-Bas et leurs abords) et couvrent un millier d'années d'histoire européenne. Nous organisons des concerts de musique de chambre depuis une quinzaine d'années avec notre partenaire japonais, Joji Hattori, dans l'Oberland bernois. Nous organisons et/ou sponsorisons des séminaires, tel ce IXe séminaire d'Arenberg pour l'histoire qui s'est tenu les 18 et 19 septembre 2019 à l'université d'Anvers et qui traita

des hiérarchies héraldiques – «Identités, statut et intervention étatique dans l'Héraldique moderne». Nous offrons au public la possibilité de participer au Trophée d'Arenberg, un rallye automobile à la fois old-timer et culturel – que notre partenaire, le Club des drones d'Aarschot, prépare avec le plus grand soin –, et permettons ainsi à des personnes d'horizons socioculturels et linguistiques très divers de mieux se connaître, le but ultime de cette démarche étant de contribuer modestement de construire l'Europe démocratique «d'en bas», celle des gens. Nous distribuons quatre prix toujours en collaboration avec des partenaires compétents et convaincus de l'importance de la démarche. Tout d'abord nous remettons tous les deux ans deux prix d'histoire, générale et régionale, les prix «Duc d'Arenberg» au palais des Académies, Bruxelles, et cela depuis 1992. Ensuite nous avons le prix Arenberg Coimbra depuis 2007 en partenariat avec le groupe universitaire européen Coimbra qui rassemble une quarantaine d'universités et qui encourage l'échange universitaire européen dans le cadre du programme Erasmus. Enfin, le quatrième prix, le prix Collège de l'Europe Arenberg, récompense depuis 2013 un essai qui traite du «comment vivre ensemble des peuples d'Europe dans une perspective historique et comparative». Notre partenaire est le Collège d'Europe (campus universitaire de Natolin en Pologne). Nous remettons des médailles pour le mérite à des personnes qui se sont distinguées dans le domaine de la culture. Nous organisons des conférences telle la conférence organisée au Sénat de Belgique le 20 mars 2019 où quatre éminents orateurs ont traité de la géopolitique de l'énergie. Nous collaborons à l'organisation de festivals et d'expositions, telle l'exposition «Arenberg en Europa» organisée de main de maître par le musée «M» de Leuven, en Belgique, en octobre 2018 afin de promouvoir l'idée européenne et notre destinée commune. Nous avons déjà publié une trentaine de livres ou continuerons à en publier. En 2018, nous avons présenté quatre ouvrages et comptons faire la même chose en 2019/2020. En outre, nous avons plus de quinze projets dans notre pipeline, parmi eux, quatre projets de livres en partenariat avec l'Institut de France et l'Académie française, un projet en partenariat avec le Vatican et un dernier projet concernant les «*caregivers*», les personnes qui prodiguent les soins aux blessés de guerre américains qui sont revenus d'Afghanistan et d'Irak en partenariat avec le colonel Roger Housen.

Et j'en viens au cœur du sujet : parmi ces projets de livres, il y a le fascinant projet d'écriture qui est ici réalisé sous la direction des professeurs Dominique Barthélemy, membre de l'Institut, et Rolf Große, directeur des études médiévales à l'Institut historique allemand de Paris, avec le soutien bienveillant de M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Michel Zink, membre de l'Académie française.

Les Archives d'Arenberg possèdent deux diplômes de l'abbaye Saint-Pierre-et-Landelin, située à Crespin (aujourd'hui en France) délivrés par le roi Henri Ier

le 24 octobre 931 et par son fils l'empereur Otton Ier le 12 février 973. Le diplôme d'Otton est très vraisemblablement l'original, le diplôme d'Henri Ier sans doute une copie ou un faux datant du XIe ou XIIe siècle.

Selon l'ancien directeur des Archives d'État de Rhénanie-du-Nord-Westphalie et ancien membre de la direction de la Fondation d'Arenberg allemande, Dr. Wolf-Rüdiger Schleidgen, ces deux documents s'inscrivent dans une suite de diplômes concernant Crespin qui vont du Mérovingien Clovis III (691-694) au roi Conrad III (1146), mais ils marquent une césure importante, à savoir : le diplôme d'Henri Ier est la réponse politique aux privilèges accordés à l'abbaye par le Franc occidental Charles le Simple le 8 septembre 920. En effet, Henri Ier manifeste une revendication de souveraineté quant à la partie méridionale de la Basse-Lotharingie, dont la frontière avait été tracée en faveur de son prédécesseur, Louis le Germanique, au traité de Meerssen en 870. Cette souveraineté avait été renforcée par son fils Otton Ier qui avait étendu les droits et les possessions de l'abbaye. Les deux documents révèlent de manière non équivoque un point central d'un processus allant du IXe au XIe siècle, à savoir la décomposition de l'Empire carolingien.

Après l'incorporation de la Lotharingie dans leur royaume franc oriental, les Ottoniens et leurs successeurs acceptèrent de fait l'existence d'un royaume franc occidental en tant qu'entité indépendante, ce royaume reconnaissant pour sa part les limites de sa souveraineté sur son flanc nord.

Même si les deux entités gardèrent encore longtemps le souvenir de leurs racines communes dans le royaume franc et l'idée d'une entité d'empire carolingienne comme objectif politique, la voie était désormais tracée pour un développement ultérieur qui allait aboutir à la maturation du concept d'Empire romain chez les Ottoniens et à un centralisme royal chez les Francs occidentaux, et donc provoquer une évolution politique et culturelle différente qui allait avoir des conséquences jusqu'au XXe siècle.

Ceci a été le début du projet de cet ouvrage qui fera date, à savoir montrer et commenter avec les meilleurs spécialistes du moment les documents les plus importants qui témoignent de la progression de cette idée de frontière franco-allemande dès le haut Moyen Âge afin de nous faire réfléchir à nouveau à ce concept de frontière, celle qui sépare ou celle qui rassemble, à l'heure où l'Europe débat de son avenir avec une vigueur renouvelée.

Je suis infiniment reconnaissant à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Michel Zink, au professeur Dominique Barthélemy, au professeur Rolf Große et à leurs éminents collègues d'avoir permis la réalisation de cet ouvrage original et intéressant en soutenant très généreusement notre initiative.

Puisse cet effort d'envergure inspirer nos responsables politiques et leur faire redécouvrir la pensée à très long terme.

En effet, *quidquid agis, prudenter agas et respice finem* (« quoi que tu fasses, agis avec pondération et considère avant tout l'objectif ») – disons « le but », comme déjà les Romains.

Puisse-t-il également inspirer d'autres détenteurs d'archives de suivre notre exemple et de partager leurs trésors de mémoire avec un large public car il est capital de contribuer à l'exploration de notre passé commun pour mieux préparer notre avenir commun.

Pour la Fondation d'Arenberg
Pully, le 9 juillet 2019

LES ÉTAPES DE LA RELATION FRANCO-ALLEMANDE JUSQU'EN 1214

Rolf Große et Dominique Barthélemy

« Le Rhin, fleuve de l'Allemagne, mais pas la frontière de l'Allemagne » : par ces mots, Ernst Moritz Arndt mobilisa en 1813 ses compatriotes contre Napoléon. Si l'idée que les Allemands étaient les descendants des Germains et les Français ceux des Gaulois n'a été formulée qu'à l'époque de l'humanisme, au tournant du Moyen Âge aux temps modernes, le concept du Rhin comme frontière entre la Gaule et la Germanie est beaucoup plus ancien. Il remonte à César qui, dans sa *Guerre des Gaules*, a assigné aux peuples germaniques les contrées sur la rive droite du Rhin. Cette démarcation ne correspondait toutefois pas aux faits, puisque César lui-même mentionne les *Germani cisrhenani*, c'est-à-dire des peuples germaniques à l'ouest du Rhin. Le fleuve ne constituait donc ni une frontière linguistique ni une frontière ethnique. Mais les commentaires de César avaient une telle autorité que jusqu'au XIe siècle, dans le langage de l'Église, le Rhin sépara la Gaule de la Germanie.

Si les conquêtes de César s'arrêtaient au Rhin, Auguste soumit la région jusqu'à l'Elbe, qui forma, avec des territoires sur la rive gauche du Rhin, la nouvelle province romaine de *Germania*, dont la capitale était la future ville de

Cologne. Cependant, quand des peuples germaniques commandés par Hermann le Chérusque (Arminius) infligèrent, en l'an 9 après J.-C., une défaite écrasante au gouverneur Varus, le pouvoir romain s'écroula. Sur la rive gauche du Rhin, en revanche, les Romains ont pu créer des provinces et les appeler *Germania inferior* et *superior* (Basse- et Haute-Germanie), bien qu'elles aient compris surtout des zones habitées par des Gaulois. Ainsi romanisées, ces « Germanies » se distinguaient de la *Germania libera* (Germanie libre) qui commençait de l'autre côté du fleuve. Dès lors, le Rhin forma une frontière entre deux cultures. De même que Vercingétorix en France, Hermann le Chérusque est devenu en Allemagne le héros de la lutte nationale pour la liberté.

Pas davantage que la Germanie, la Gaule, peuplée de tribus celtes, ne formait une unité avant la conquête romaine. La civilisation celtique, bien que sans écriture, paraît avoir été toutefois plus sophistiquée. La notion de « Gaule » vient des Romains, qui appelaient ainsi les contrées entre les Pyrénées et les Alpes, entre l'Atlantique, la Méditerranée et le Rhin. Auparavant, les Celtes habitaient une région beaucoup plus vaste et sont même documentés en Allemagne. Après qu'ils en ont migré, des peuples germaniques ont pu s'y répandre à partir du IIe siècle avant J.-C. Entre 125 et 118, les Romains ont établi une province, la *Gallia transalpina*, dans le sud de la Gaule, avec Narbonne comme capitale. Les autres régions ont été conquises par César entre 58 et 51, de sorte qu'Auguste a pu diviser le pays nouvellement gagné en trois provinces : Lyonnaise, Belgique et Aquitaine.

Or, dès le règne de Marc Aurèle (161-180), la paix fut troublée par des raids germaniques. Les Romains parvenaient bien à contenir les intrus, mais ils ne les expulsaient pas, et ils les installaient en Gaule. Il se trouvait aussi des Germains pour traverser le Rhin afin de devenir soldat dans l'armée romaine. Certains d'entre eux ont même gravi les échelons les plus élevés et ont acquis la citoyenneté romaine. Cette infiltration précède la fondation des royaumes germaniques en Gaule. Parmi eux, celui des Francs devint le plus important. Les *Franci* sont mentionnés pour la première fois dans la seconde moitié du IIIe siècle. Leur nom latin est probablement dérivé du mot germanique *freka* signifiant « virulent » ou « avide ». À l'origine, ils habitaient la région entre Rhin et Weser, mais depuis la fin du IIIe siècle, ils s'étaient également installés sur les rivières du Waal et de la Meuse. Ils agrégeaient à eux des éléments divers, en une ethnogenèse qui dura plusieurs siècles.

Au milieu du Ve siècle, ils traversèrent le Rhin en grand nombre et fondèrent plusieurs royaumes en Gaule, dont celui de Tournai. À la tête de ce dernier se trouvait Childéric, fils présumé de Mérovée à qui la dynastie mérovingienne doit son nom. Childéric avait combattu comme général dans l'armée romaine et était ainsi pleinement intégré dans l'administration gallo-romaine. Cela montre que

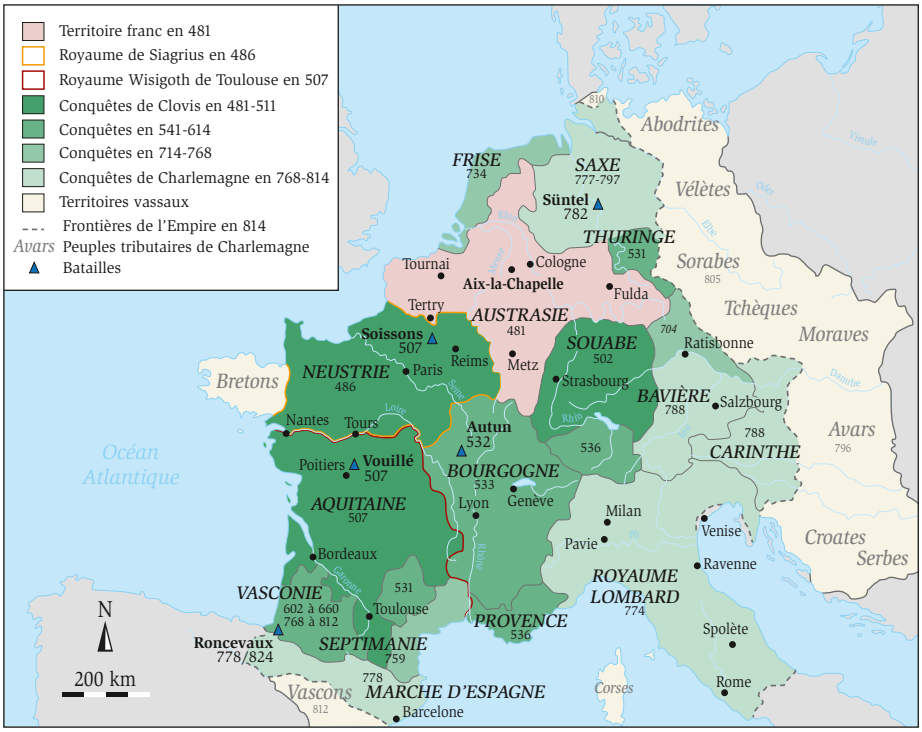

Expansion de l'Empire franc

le passage du pouvoir des Romains aux Francs ne fut pas une rupture nette à tous les niveaux. Son fils Clovis réussit à éliminer les autres rois francs en Gaule et à faire disparaître les restes de la domination romaine. Il devient le véritable fondateur du royaume franc en l'étendant jusque dans les régions au sud de la Garonne et dans l'Est en atteignant la Weser et le Danube. La colonisation de la Gaule par les Francs entraîna, sur une période allant jusqu'au XIe siècle, la genèse de la frontière linguistique romano-germanique. Celle-ci s'étendait – du sud au nord – à l'est de Sion (Valais), Metz et Liège, puis tournait vers l'ouest, contournant Arras au nord et atteignant la mer du Nord à l'embouchure de la Canche près de Boulogne-sur-Mer.

Au plus fort de la bataille de Tolbiac contre les Alamans (496 ou 497), Clovis, bien que païen, aurait imploré le Christ de l'aider, et après sa victoire, aurait décidé de se convertir au christianisme. Autour de l'an 500, il fut baptisé à Reims par Remi, l'évêque du lieu. Clovis accepta la foi catholique et se différencia ainsi des autres rois chrétiens germaniques de son temps : ces derniers étaient des Ariens qui contestaient la consubstantialité de la Trinité. L'exemple de Clovis

devait être suivi par son peuple. La christianisation catholique, et non arienne, des Francs rendit possible la symbiose des conquérants francs avec la population gallo-romaine, elle aussi catholique.

À partir de la mort de Clovis, en 511, ses fils et petits-fils se partagèrent régulièrement le royaume franc. Les contemporains persistaient à tenir ce dernier pour une unité, sans que cela empêche les trois royaumes partiels, issus des partages, *tria regna*, d'avoir chacun sa propre identité et son propre nom dès le VIe siècle. Nous ne parvenons pour autant à en définir les frontières qu'approximativement : l'Austrasie comprenait les régions orientales du royaume franc axées sur la région Rhin-Meuse-Moselle et la Champagne (les régions sur la rive droite du Rhin ne faisaient sans doute pas partie de l'Austrasie, mais en dépendaient) ; la Neustrie s'étendait de la forêt Charbonnière, une vaste zone forestière en Belgique, et dans le nord de la France, jusqu'à la Loire ; la Bourgogne couvrait les contrées de la Provence jusqu'à Orléans en passant par la vallée du Rhône et la future « Franche-Comté ».

Lorsque les sources parlent de *Francia*, ce nom désigne la zone centrale du royaume franc entre Rhin et Loire. Dagobert († 639) réussit encore à gouverner cet ensemble franc dans son intégralité. Mais après lui, ses successeurs, montant sur le trône alors qu'ils étaient encore mineurs, durent céder le gouvernement aux maires du palais (les plus hauts fonctionnaires de la cour royale) et chaque royaume partiel eut le sien en propre, jusqu'au moment (687) où le maire du palais d'Austrasie, Pépin II de Herstal, put s'affirmer dans le royaume franc tout entier. Il possédait des biens notamment dans les régions situées entre la forêt Charbonnière et la Meuse, de sorte que le centre du royaume franc se déplaça vers l'est. À partir de son fils Charles Martel, nous appelons sa famille les Carolingiens.

En 751, le maire du palais Pépin III le Bref osa le coup d'État et, avec l'approbation du pape Zacharie, se fit élever à la royauté par les grands à Soissons. Le dernier Mérovingien et son fils furent tondus et relégués dans un monastère. Pépin jeta ainsi les bases sur lesquelles son fils Charlemagne pouvait s'appuyer. Celui-ci créa un empire qui, à l'exception des îles Britanniques et du petit royaume des Asturies (Oviedo), comprenait presque toute la chrétienté occidentale. Il s'étendait de la marche d'Espagne, une région au-delà des Pyrénées, jusqu'à l'Elbe et la Saale, de la mer du Nord jusqu'en Italie centrale. Ses contemporains déjà voyaient en lui le père de l'Europe, *pater Europae*. Le jour de Noël de l'an 800, le pape Léon III le couronna empereur à Rome. Ainsi fut rétabli l'Empire occidental, qui avait été en déshérence depuis la déposition de l'empereur Romulus Augustule en 476. Dans le long terme, tandis que la France conservera le nom des Francs, l'Allemagne sera l'héritière de la couronne impériale. Aix-la-Chapelle devint le palais préféré de Charlemagne, et il s'y fit

Le buste-reliquaire de Charlemagne.
Le buste-reliquaire de Charlemagne, en argent repoussé et partiellement doré, a probablement été commandé par l'empereur Charles IV, couronné à Aix en 1349 et grand admirateur de Charlemagne. Il contient la calotte crânienne de ce dernier et était porté à l'encontre des futurs rois lorsqu'ils entraient dans la ville pour leur couronnement. Le buste est orné de la fleur de lys et de l'aigle impérial, les armoiries imaginaires de Charlemagne. Aix-la-Chapelle, trésor de la cathédrale.

enterrer, dans l'église Sainte-Marie qu'il avait construite. Plus tard, les rois de France, eux aussi, se placèrent dans la tradition de Charlemagne. La coutume fut d'envoyer à Notre-Dame d'Aix, dernière demeure du grand empereur, le linceul du roi de France défunt : on l'y exposait et un service funèbre était célébré. Nous ignorons malheureusement à quelle époque remonte cette coutume, attestée au XVIIIe siècle.

L'église Notre-Dame, de nos jours cathédrale du diocèse d'Aix-la-Chapelle fondé en 1930, est donc un lieu emblématique de l'histoire franco-allemande. Cela s'exprime aussi dans les armoiries de son chapitre, qui ont été conçues avant 1400 et qui relient la fleur de lys à l'aigle impérial. Cette combinaison, considérée comme les armoiries (imaginaires) de Charlemagne, se retrouve pour la première fois sur son buste : un reliquaire contenant sa calotte crânienne, probablement commandé par l'empereur Charles IV de Luxembourg (1346-1378), oncle du roi de France Charles V, et maintenant conservé au trésor de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle (voir p. 19).

Par le passage du pouvoir au seul fils survivant de Charlemagne, Louis le Pieux, l'unité de l'Empire demeura intacte. Mais quand Louis mourut en 840, la guerre éclata entre ses trois fils. En 843, ils s'entendirent à Verdun pour diviser l'Empire, selon le principe qui déjà avait eu cours à l'époque mérovingienne : Charles le Chauve reçut la partie occidentale ; Lothaire Ier, le fils aîné, la dignité impériale et le royaume médian, qui s'étendait de la mer du Nord à l'Italie et comprenait les deux villes impériales d'Aix et de Rome ; et Louis le Germanique la partie orientale. Bien que l'empereur Lothaire ait une autorité supérieure, les frères étaient considérés comme égaux.

L'unité théorique du royaume des Francs, basée sur la fraternité entre rois, était conservée. Louis le Germanique était bien enraciné à l'est : doté de la Bavière par son père dès 817, il avait pu s'affirmer partout sur la rive droite du Rhin et son royaume partiel avait l'avantage de n'être menacé ni de l'extérieur ni de l'intérieur dans son existence. Charles le Chauve se trouvait en position plus délicate : outre sa part de « Francie », son royaume comprenait l'Aquitaine, vaste territoire au sud de la Loire, la Bretagne et la Gascogne et il lui fallait soumettre ces régions parvenues à une certaine autonomie ; en outre, la vaste côte atlantique de son royaume se trouva exposée aux raids des vikings, qui purent pénétrer jusque très loin à l'intérieur des terres par les rivières et même mettre le feu à Paris en 845. Mais des trois royaumes de 843, le plus fragile était celui du milieu : à la mort de Lothaire Ier, survenue dès 855, il fut lui-même partagé entre ses trois fils. L'un d'eux, Lothaire II, reçut les territoires entre la mer du Nord et les Alpes, appelés plus tard *Lotharingia*, la Lotharingie ou, sous le nom moderne, la Lorraine, et ne parvint pas à s'assurer une postérité légitime. Ses deux oncles le guettaient, et dès le début ils se disputèrent la Lotharingie.

Partage du traité de Verdun (août 843)

Louis le Germanique chercha à exploiter son avantage sur Charles le Chauve et entreprit sans succès deux campagnes militaires contre lui, pour avoir à la fois la Lotharingie et la Francie occidentale. Malgré tout, avec le soutien de l'Église, Charles réussit à consolider sa domination sur celle-ci en ralliant les grands autour de lui, à partager la Lotharingie (870) avec Louis le Germanique, et à accéder à la dignité impériale : le jour de Noël 875 il fut couronné empereur par le pape Jean VIII à Rome, exactement soixante-quinze ans après son aïeul Charlemagne. Charles le Chauve fut le seul roi de Francie occidentale à

avoir atteint cette dignité, sans pouvoir toutefois prédominer en Lotharingie et en Francie orientale : il subit au contraire un grave revers à Andernach en 876.

C'est Louis III, fils homonyme de Louis le Germanique, qui parvint au contraire à atteindre la moitié ouest de la Lotharingie, de sorte que pour la première fois, cette dernière fut entièrement rattachée à la Francie orientale. De l'ancien royaume médian de Lothaire Ier ne subsistaient que l'Italie et le royaume de Provence. Il devait être permis à Charles III le Gros, plus jeune fils de Louis le Germanique, de monter d'abord sur les trônes d'Italie et de Francie orientale (882) ainsi que d'atteindre la dignité impériale. Quand, en 884, le roi de Francie occidentale Carloman mourut sans successeur capable de gouverner, les grands de son royaume se tournèrent vers Charles le Gros et lui rendirent hommage comme à leur nouveau roi. Ainsi, à l'exception du royaume de Provence, l'empire de Charlemagne fut reformé dans le principe.

Dans les faits, il s'agissait de trois royaumes ayant leur propre identité mais régis ensemble par un seul roi, quoique partout les comtes et les évêques aient tendu désormais à l'éclipser. L'identité de chaque royaume, selon l'intérêt des lignages dominants, se manifesta clairement lorsque Charles le Gros, gravement malade, fut renversé par son neveu Arnulf de Carinthie et mourut deux mois plus tard, au début de l'année 888. Les trois royaumes, désormais, suivirent chacun sa propre voie. En Francie occidentale, le comte Eudes de Paris, qui s'était distingué dans la défense de Paris contre les Normands, devint le premier roi issu de la famille des Robertiens, appelée Capétiens à partir d'Hugues Capet. En Italie, Bérenger Ier, petit-fils de Louis le Pieux, monta sur le trône, mais dut bientôt le céder à son rival Guy de Spolète. En Bourgogne transjurane, entre le Jura et les Alpes, le Welf Rodolphe se fit élever au rang de roi, fondant ainsi la dynastie des Rodolphiens qui, en 933, purent réunir leur royaume à celui de Provence. Arnulf reconnaît les rois des autres royaumes et, lorsque l'archevêque Foulques de Reims lui offre la couronne de Francie occidentale, il la refuse. Ainsi, un demi-siècle après le traité de Verdun, des unités politiques qui traverseront le Moyen Âge prennent forme : outre la France et l'Allemagne, les royaumes de Bourgogne et d'Italie.

Tandis que les Carolingiens arrivèrent à regagner le trône en Francie occidentale et ne furent finalement remplacés par les Capétiens qu'en 987, leur branche

La Première Bible de Charles le Chauve.
La Bible de Vivien, dite Première Bible de Charles le Chauve, a été créée en 845 à Tours. Elle est conservée à la Bibliothèque nationale de France et porte à juste titre la cote ms. lat. 1. La scène représentée au folio 423 est l'une des premières scènes de dédicace du Moyen Âge. Le comte Vivien, abbé laïc de Saint-Martin de Tours et commanditaire du manuscrit, l'offre, accompagné de onze clercs, dont deux portent le codex, à Charles le Chauve. Le roi est assis sur un trône, au-dessus de sa tête la main de Dieu descend et diffuse sur lui des ruisseaux de grâce dorés. Deux vertus lui tendent la couronne de la vie éternelle.

Les histoires nationales de naguère étaient trop étroites : un seul pays, France ou Allemagne, représentait le centre du monde. Les auteurs, tant Français qu'Allemands et Belges, ont donc souhaité une nouvelle perspective, non moins sérieuse et fiable, mais un peu plus vibrante, et tissée de beaux textes et de documents captivants. Chaque chapitre s'attache à l'un des événements – des serments de Strasbourg à la bataille de Bouvines –, à l'un des personnages réels ou fictifs – la reine Gerberge, le forestier Lidéric –, à l'une des institutions – la trêve de Dieu, les tournois, les écoles – qui donnent du relief à quatre siècles d'histoire franco-allemande. Des synthèses sont proposées sur des points cruciaux comme la persécution des juifs ou, moins dramatique, l'invention des armoiries. En évoquant précisément, avec sympathie et sans complaisance, le passé de l'Europe, les auteurs parleront par là-même aussi de son avenir.

Codirigé par Dominique Barthélemy, de l'Institut, professeur à Sorbonne Université et directeur d'études à l'École pratique des hautes-études, et par Rolf Große, directeur des études médiévales à l'Institut historique allemand de Paris, professeur à l'université de Heidelberg.

Préface de Michel Zink, de l'Académie française, Secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et professeur émérite au Collège de France.

Avant-propos de SAS Mgr le duc d'Arenberg, dont la Fondation a initié et soutenu le projet de ce livre.

ISBN : 978-2-3793-3231-9

9 782379 332319

Couverture : *Parzival et les gouttes de sang sur la neige.*
© Burgerbibliothek Bern, Cod. AA 91, f. 56r.
Photograph : Codices Electronici AG (www.e-codices.ch).

www.passes-composes.com

29 €